



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

N° 63-19-20

Réaction de la Commission scolaire des Draveurs suite à l'adoption du projet de loi n° 40

Gatineau, le 11 février 2020 — Suite à l'adoption du projet de loi n° 40 amenant des changements au sein du réseau public d'éducation, la Commission scolaire des Draveurs tient à informer la population de son territoire qu'elle s'engage à déployer la transformation de la commission scolaire en centre de services scolaire de façon harmonieuse, diligente et facilitante. En collaboration avec ses différents partenaires que sont les parents, la communauté et les membres de son personnel, la directrice générale de la commission scolaire, madame Manon Dufour, assure que la réussite des élèves sera toujours au cœur des actions du personnel de la commission scolaire.

À cet effet, elle rappelle que la commission scolaire a toujours le rôle de soutenir et d'accompagner les établissements en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité. « Notre mission est d'assurer la continuité des services auxquels les élèves et les parents ont droit » indique-t-elle.

Enfin, elle tient à noter l'importance du rôle joué par les commissaires de la Commission scolaire des Draveurs au cours des dernières années. « Je reconnais leur contribution exceptionnelle au développement de la commission scolaire et l'expertise avec laquelle ils l'ont gouvernée. « Je n'ai aucun doute que la commission scolaire puisse toujours profiter de leur expertise que cela soit à titre de membres d'un comité-conseil lors de la période de transition ou au sein d'un futur conseil d'administration. » indique madame Dufour.

La loi prévoit que le conseil d'administration paritaire composé de parents, de membres du personnel et de représentants de la communauté dirigera la commission scolaire à partir de l'année scolaire 2020-2021. Entre temps, c'est la directrice générale qui en assume le bon fonctionnement.

-30-

Source : Mélissa Fortin, conseillère en communication
819 663-9221 poste 12108 / melissafortin@cldraveurs.qc.ca